



Procès-verbal de la 37ème Assemblée Générale du Tennis Club Saint-Sulpice

Mercredi 24 juin 2020, 19h30

Club de Saint-Sulpice

Nombre de participants : 7 + 6 membres du comité

Présidence : Romain Bérard, Président

1. Mot de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 19h35, salue et remercie les membres présents à cette 37^{ème} AG du TCSS.

2. Liste de présence

Les noms des personnes présentes sont relevés.

Un certain nombre de personnes qui n'ont pu être présentes se sont excusées : Janos Lindenberger, Mary Chapuis, Olivier Subilia et Bernard Montavon.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 avril 2019.

Mis en ligne sur le site web du club, le procès-verbal de l'AG 2018 n'a fait l'objet d'aucune remarque ; il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Le comité composé de 6 membres a eu plusieurs échanges (téléphone, mail, WhatsApp et zoom) et rencontres en 2019 et 2020. Il s'est réuni la dernière fois le lundi 13 avril 2020 par zoom pour envisager la nouvelle saison qui s'annonçait fort compromise.

Remerciements

Le président remercie :

- la Commune de St-Sulpice pour son soutien au club ;
- les sponsors privés : Bourgoz SA entretien jardinage à St-Sulpice, François Sport à Morges, Juggers sécurité à Lausanne, Mangani et Forte, garage à St-Sulpice, banque Raffeisen Morges Venoge ;

Des remerciements à tous ceux qui aident et soutiennent le club, notamment :

- les parents qui prennent en charge les équipes juniors.

- les membres qui nous aident lors des diverses manifestations organisées ou dans lesquelles nous sommes engagés, comme la fête au village en août 2019 ou le Noël organisé par l'USL ;
- nos professeurs et tout particulièrement Brice qui s'investit toujours entièrement pour les juniors du club tout au long de l'année ;
- les membres du comité – Sandra, Reto, Matyas, André et Stéphane qui nous a fait le plaisir de nous rejoindre en début de saison.
- le concierge Jean-Marie Meyer qui entretient soigneusement les courts, offrant aux joueurs les meilleures conditions de jeu possibles.

La saison 2019

Membres

Début 2019, le club comptait quelque 300 membres. Les effectifs restent donc très stables. Plus d'une centaine de juniors non membres ont en outre participé aux cours ou aux stages que nous avons organisés.

Courts

Nos courts ont pour la première fois été préparés par l'entreprise Realsport. Toujours entretenus soigneusement par notre concierge Jean-Marie Meyer, offrant des conditions de jeu exceptionnelles tout au long de l'année, ils ont enthousiasmé tous les joueurs.

Internet

Plugin, notre système de réservation en ligne auquel les membres sont maintenant habitués, a bien fonctionné, tout comme notre site web (www.tcass.ch), épargné par les cyber attaques.

Notre abonnement Internet vient d'être changé et offrira une meilleure connexion et surtout la possibilité de regarder la télévision sans coupures dramatiques lors des retransmissions sportives. Un nouvel ordinateur (occasion) sera installé pour vérifier une réservation.

Cours

Nos cours juniors, organisés par Brice Lapeyre, ont encore remporté un franc succès, auprès des débutants comme des joueurs aguerris.

Les cours organisés durant l'hiver dans la salle de gym de Saint-Sulpice ont eux aussi été plébiscités : trois cours de tennis ont été proposés aux plus jeunes par Brice (un de plus

par rapport aux années précédentes) et deux cours de multisports ont accueilli 25 juniors qui ont été encadrés par un jeune étudiant en sport de l'UNIL.

Comme en 2018, quelques cours ont été organisés au Stade Lausanne pour quelques-uns de nos juniors engagés en interclubs.

Cette politique de relève avec les jeunes est entretenue ; deux classes de 4^e année primaire de l'école de Saint-Sulpice ont ainsi à nouveau été accueillies durant deux après-midi par Brice et des juniors. Cette initiation a été vivement appréciée par les élèves et les maîtresses.

Interclubs.

Dix équipes, 4 adultes et 6 juniors ont participé aux Interclubs avec des résultats toujours très positifs sur le plan de l'ambiance. Les repas qui concluent les rencontres sont toujours très joyeux et célèbrent toutes les valeurs qui doivent à notre sens régner dans le sport amateur.

Pour les juniors, l'équipe filles 18&U B a terminé première de son groupe, tout comme les garçons 15&U et 12&U !

Dans la catégorie adulte, les dames ont fini 1^{ère} de leur groupe, comme l'une des équipes messieurs 2^e ligue ; ces deux équipes sont promues en 1^{ère} ligue !

Tournois internes

Une excellente ambiance a régné lors des tournois qui ont réuni des joueurs licenciés, mais aussi les amateurs ou des juniors de plus en plus jeunes, prêts à créer la surprise.

Les vainqueurs des tournois adultes:

- En simple dames, Zoë Molinari, et en simple messieurs, Brice Lapeyre.
- En double dames, Sarah Hediger et Isabelle Udin, et en double messieurs, Marc Habisreutinger et Jean-Marc Rapin.
- En double mixte, Isabelle Udin et Marc Habisreutinger.

Manifestations

Amis du lundi, amis du vendredi, dames du matin... De nombreux groupes représentent joyeusement le club sur et en dehors des courts.

L'apéritif d'ouverture ou la nuit des juniors ont été encore une fois une belle réussite, réunissant adultes et juniors sur notre terrasse!

Nous n'avons pas organisé de souper de clôture, mais la nouvelle formule « burgers » sur la terrasse lors des finales des tournois adultes et juniors a rencontré un joli succès. Les

vainqueurs des différents tournois ont ainsi pu être admirés en train de jouer puis bruyamment applaudis !

Le TCSS, grâce à l'implication de plusieurs membres, a aussi contribué aux animations offertes aux habitants du village, organisées par l'USL, en offrant des crêpes lors de la fête au village au Russel et des hot-dogs lors du Noël du village.

5. Rapport du Trésorier et des vérificateurs des comptes

L'exercice 2019 a été positif, faisant ressortir un bénéfice de CHF 3'823, tout en permettant d'assurer la pérennité du club pour les années à venir.

Produits

Les produits se sont élevés à CHF 174'677, en hausse de CHF 4'840 par rapport à 2018. Ceci est principalement dû au succès continu de l'école de tennis, dont les produits ont été en forte augmentation (+CHF 4'275 par rapport à 2018)

Les recettes des cotisations, finance entrée et sponsoring sont restées globalement stables par rapport à l'exercice précédent. Les recettes liées à la buvette ont été en baisse, en raison notamment de l'absence de souper de clôture cette année.

Charges

Le montant total des charges (avant amortissement et provisions) s'est élevé à CHF 135'853 pour l'exercice, en baisse de CHF 8'560 par rapport à 2018 :

- Les postes d'entretien du club (comprenant réfection de printemps, entretien installations, salaire gardien et eau et électricité) ont baissé de CHF 5'286 par rapport à 2018, pour un total de CHF 64'078
- Les charges liées aux activités Juniors (nettes des subventions perçues) se sont élevées à CHF 56'493, en baisse de CHF 3'308 par rapport à 2018
- La hausse sensible du poste Association Tennis, qui passe de CHF 3'870 en 2018 à CHF 8'030 en 2019 est uniquement due à un changement de norme comptable, lié au remboursement des licences individuelles Swisstennis par les membres concernés (qui est désormais intégré au poste de produits cotisations et non plus en déduction du poste Association Tennis)
- Le poste cotisations sociales tient compte de remboursements de montants trop versés au titre des années précédentes.

Au vu de la situation favorable de l'exercice, une provision pour entretien de CHF 15'000 a été passée. Ceci permettra d'envisager des travaux de rénovation le moment venu.

Bilan

Les capitaux propres s'élevaient à CHF 160'040 à fin décembre 2019.

L'emprunt auprès de la commune s'élevait à CHF 196'000, après remboursement annuel de CHF 13'000.

La trésorerie du club s'élevait à CHF 153'557 à fin décembre 2019.

Rapport des vérificateurs

Les comptes 2019 ont été vérifiés par Caroline Devos et Marc Habisreutinger. Caroline présente le rapport des vérificateurs qui proposent d'approuver les comptes.

6. Décharge du Comité

L'AG prend acte du rapport des vérificateurs. Les membres présents approuvent à l'unanimité le rapport du Trésorier et donnent décharge au comité.

7. Finance d'entrée et cotisations, budget 2020

• Finance d'entrée et cotisations annuelles

Les tarifs sont inchangés pour la saison 2020.

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Adulte | 360.- |
| Couple Adulte | 340.- |
| Junior (→18ans) | 130.- |
| Jeunes (19 ans → 25 ans) | 230.- |
| Membres en congé et membres passifs | 60.- |
| Entreprise (par créneau horaire) | 1000.- |

Budget 2020

Stéphane Haddad présente le budget de l'exercice 2020. Le budget initialement préparé a été révisé courant avril pour tenir compte des restrictions liées à la crise du COVID. N'ayant pas de certitude à ce stade sur la date de réouverture du club, nous avons retenu des hypothèses conservatrices, à savoir :

- Une baisse sensible des produits budgétés qui s'élèvent à CHF 135'000 pour tenir compte d'une diminution des cotisations (CHF 60'000 budgétées contre CHF 75'750

en 2019) et des recettes de l'école de tennis (CHF 55'000 budgétés contre CHF 76'042 en 2019) résultant d'une période d'inactivité importante ; et

- Un maintien des charges (avant amortissement et provisions) à un niveau équivalent à celui de 2019, soit CHF 135'000, étant donnée la part importante des charges fixes (réfection printemps, entretien installations, etc.) et le peu de visibilité sur la réduction potentielle des charges variables.

La réouverture du club mi-mai permet d'espérer que la situation sera meilleure que le budget établi. Les cotisations facturées aux membres devraient notamment se rapprocher des montants perçus en 2019.

8. Parts de soutien

Le comité propose de rembourser à nouveau les parts de soutien pour un montant de CHF 2'100, soit 3 parts à CHF 200.- et 3 parts à CHF 500.-

Les parts suivantes sont tirées :

Parts à CHF 500.- :

- no : 106 Raymond Bourgoz
- no : 150 Raymond Bourgoz
- no : 113 Raymond Bourgoz

Parts à CHF 200.- :

- no : 336 Perret frères
- no : 316 Maison Raynal
- no : 345 Richard Vonlanthen

9. Calendrier 2020

Vu la situation actuelle, aucune animation n'est prévue pour l'instant. Nous espérons vivement pouvoir organiser un repas lors des tournois internes par exemple.

Les dates des tournois internes seront annoncées sur le site du club www.tcass.ch.

10. Election statutaire

- Les **membres du comité** et le président sont maintenus à leur poste par acclamation.
- Vérificateurs des comptes et suppléant :
Sont confirmés comme vérificateurs des comptes pour 2020 :

Marc Habisreutinger (2^e mandat) et Jacques Equey (1^{er} mandat).

L'assemblée remercie Jean-François Molinari qui se propose comme suppléant.

11. Travaux de rénovation

Les travaux continuent au club :

- le pavage de l'entrée a été refait car il devenait dangereux ; certains pavés étaient en effet soulevés par des racines. L'arbuste le plus proche a été déraciné pour éviter le problème ;
- les arroseurs sont en train d'être changés pour permettre un arrosage optimal. Le système, vétuste, doit être remplacé ; ce sera fait initialement sur les courts 1 et 2 (courts 3 et 4 probablement l'année prochaine à moins que les vieux arroseurs ne tiennent bon...).

Le comité a envisagé de refaire les vestiaires hommes et femmes durant la pause hivernale. Il s'est adressé à Simon Monnier, architecte et ancien membre du club, pour voir dans quelle mesure on pouvait modifier la configuration des vestiaires en les rénovant: changer le système d'ouverture des portes peu pratique, élargir l'espace exigü des toilettes, etc. Le projet que nous a proposé Simon nous a séduits. Toutefois, considérant les coûts que cela supposait, le comité a prudemment renoncé à entreprendre les travaux sans en référer au préalable à l'AG, suivant les précieux conseils de Dominique Brandt que nous profitons de remercier ici pour ses remarques toujours avisées.

Après discussion, l'AG décide d'allouer une enveloppe de CHF 80'000 au Comité pour envisager les travaux des vestiaires. Il est aussi proposé que l'on ait 3 devis pour les travaux engagés de manière à comparer les offres.

12. Organisation et ouverture des équipes interclubs

Ce point est proposé par Jean-François Molinari qui s'inquiète notamment que les juniors quittant cette catégorie ne puissent rejoindre une équipe interclubs adultes et y jouer alors qu'ils le méritent.

Il est évoqué la politique du club relative aux interclubs :

- le club a pour l'heure 4 équipes adultes (3 équipes hommes dont une jeune-senior, 1 équipe dame) ; une cinquième équipe pourrait être créée, mais cela pourrait poser des problèmes d'effectif dans certaines équipes et surtout d'occupation des courts pour la période de mai-juin (réservation des courts en semaine pour les entraînements, courts monopolisés les week-ends...) ;

- les nouveaux membres adultes qui signalent leur intérêt pour la compétition sont tout de suite dirigés vers une équipe et peuvent intégrer, en règle générale, une équipe ;
- le niveau des joueurs est important (il est rappelé qu'un classement junior ne peut être comparé à celui d'un adulte) ; les relations amicales sont aussi essentielles ;
- par rapport aux relations amicales, il est signalé qu'il ne faudrait pas de privilèges indus ;
- si le classement ne peut être pris en compte, il faudrait faire des matchs en interne pour déterminer qui à le niveau IC.

Il est finalement relevé que les juniors doivent pouvoir rejoindre une équipe adulte et jouer s'ils ont le niveau. Dans l'idéal, il faudrait former une équipe de jeunes, encadrée par 2-3 - jeunes - adultes. Accueillir les jeunes dans les équipes adultes doit aussi permettre de les intégrer durablement à la vie du club et préparer la relève - des joueurs comme... du comité.

Nos juniors âgés participent de plus en plus à la vie du club, en s'engageant comme bénévoles pour les manifestations du club ou travaillant comme moniteurs pour Brice dans les stages de tennis.

Il est demandé à Brice de discuter avec les juniors concernés pour voir leur point de vue et leur désir.

13. Divers et propositions individuelles

Romain Bérard se fait le porte-parole de Guillaume Hodouin qui propose qu'un espace jeu soit créé pour les plus petits dans l'espace vert à l'entrée. L'AG est d'accord sur le principe, se mettant d'accord sur le fait que les jeux ne doivent pas être bruyants et créer du désordre pour le concierge.

L'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié.

Fin : 21h20